

DESCRIPTION DE SIX HALACARIENS DE LA TERRE DE FEU

(1^{re} PARTIE)

PAR MARC ANDRÉ.

Le D^r E.-L. TROUËSSART a décrit, sans donner aucune figure, cinq formes d'*Halacaridæ* trouvées sur des Algues recueillies par P. HARIOT dans la zone littorale des côtes de la Terre de Feu, au cours de la Mission scientifique du Cap Horn [Expédition de la « Romanche »] (1882-83), et conservées dans l'alcool ¹.

Rhombognathus magnirostris var. *plumifer* (1889, *Bull. scient. France et Belgique*, III^e s., 2^e ann., p. 231 ; 1891, *Miss. scient. Cap Horn*, t. VI, 3^e p., p. L. 56) ;

Halacarus Harioti (1889, *loc. cit.*, p. 240 ; 1891, *loc. cit.*, p. L. 57) ;

Agauæ cryptorhyncha (1889, *loc. cit.*, p. 248 ; 1891, *loc. cit.*, p. 57) ;

Halacarus (Copidognathus) longirostris (1896, *Bull. Soc. Entom. France*, LXV, p. 251) ;

Rhombognathus trionyx (1889, *Bull. Soc. Etudes scient. Angers*, n. s., XXIX, p. 210 ; 1900, *Bull. Soc. Zool. France*, XXV, p. 38).

Je erois utile de donner une description détaillée de ces espèces qui n'ont pas été figurées et dont les types existent au Muséum national de Paris (Laboratoire de Zoologie : Vers et Crustacés).

RHOMBOGNATHUS (*s. str.*) MAGNIROSTRIS PLUMIFER TROUËSSART.

Au *R. magnirostris* Trt., d'Europe, le D^r TROUËSSART a rattaché comme var. *plumifera* un individu des côtes de la Terre de Feu, qui, outre sa taille inférieure, se différencie par la présence, au 4^e article de toutes les pattes, d'un 3^e poil faiblement plumeux, en plus de deux autres sur le 5^e article.

Cet unique spécimen a une longueur de 380 μ (tandis qu'elle atteint 450 μ dans la forme typique) et une largeur de 235 μ .

1. Sur les Algues récoltées par P. HARIOT à la baie Orange se trouvait également, en assez grand nombre, un Oribatide étudié par A.-D. MICHAEL (1891, *Miss. scient. Cap Horn*, t. VI, Zool., 3^e p., p. L. 60), qui l'a appelé *Scutovertex Harioti*.

Pendant la même mission le D^r P. HYADES a trouvé sur des Conserves de la plage de l'île Burnt (à l'entrée de la baie Orange) un Sarcoptide aquatique marin, qui a été décrit par P. MÉGNIN (1889, *loc. cit.*, p. L. 51) sous le nom de *Hyadesia unciniifera*.

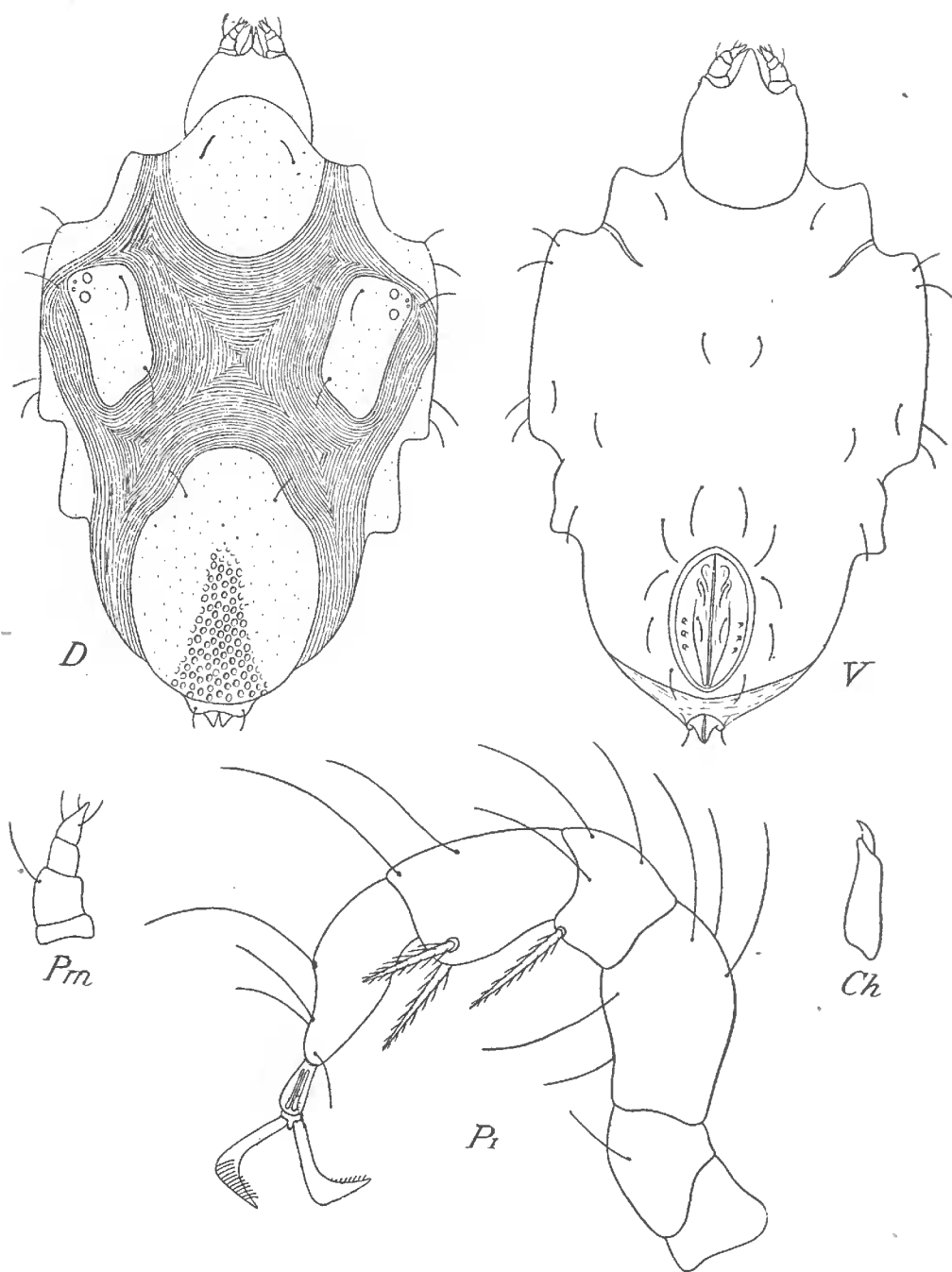


FIG. 1. — *Rhombognathus* (s. str.) *magnirostris plumifer* Trt. — D, face dorsale, $\times 170$; V, face ventrale ; *Pi*, patte I ; *Pm*, palpe maxillaire ; *Ch*, chelicère.

Le corps se divise en deux parties : le rostre ou capitulum, et le tronc.

Le capitulum est grand et large : sa portion basale, sur laquelle s'articulent les chelicères et les palpes maxillaires, s'étire dorsalement en une faible pointe (soi-disant épistome) et elle se prolonge ventralement par un hypostome triangulaire.

Les chélicères sont composées de deux articles dont le terminal est une griffe.

Les palpes maxillaires sont formés de quatre articles dont le terminal finit en pointe.

Le tronc est en forme d'ovale allongé.

Le tégument est renforcé par des plaques chitineuses.

Il existe quatre plaques dorsales :

1^o une antérieure finement ponctuée, dont le bord frontal, obtus, ne se prolonge pas au-dessus du capitulum et dont le bord postérieur est semi-circulaire ;

2^o une plaque postérieure ou notogastrique un peu rétrécie en avant, également ponctuée, mais présentant, en outre, dans sa région postéro-médiane, une aréolation de fovéoles simples ;

3^o latéralement deux plaques oculaires quadrangulaires, à la hauteur desquelles n'arrive pas la plaque notogastrique et qui, finement ponctuées, montrent, dans l'angle antéro-externe, deux fins pores et deux cornées placées l'une derrière l'autre.

A la face ventrale toutes les plaques épimérales ou coxales sont fusionnées en un bouclier unique sans aucune suture, lequel déborde même dorsalement.

La vulve est ventrale et entourée de cinq paires de soies.

L'anūs (uropore) est terminal.

En ce qui concerne les quatre paires de pattes composées de six articles (trochanter, basifémur, télofémur, génual, tibia, tarse), elles sont garnies de longues soies grêles et montrent, en outre, trois poils plumeux : un sur le 4^e article et deux sur le 5^e.

Les griffes sont courbées à angle droit et munies d'un peigne large et court ; elles s'articulent sur le tarse (6^e article) au moyen de deux segments : d'abord une pièce additionnelle très allongée, puis une pièce médiane qui ne se prolonge pas en griffe médiane impaire.

Loc. — Côtes de l'île Packsaddle (à l'est de l'île Hoste), sur des Algues (*Codium fragile* Suringar, *Ceramium Dozei* Hariot).

RHOMBOGNATHUS (RHOMBOGNATHIDES) TRIONYX Trouessart.

Cette espèce, dont le type (deutonyphe) a une longueur totale de 350 μ et une largeur de 210 μ , est voisine de *Rh. pascens* Lohm. par la forme du capitulum qui est court, presque globuleux, et dont la partie basale s'étire dorsalement en une pointe (soi-disant épistome), tandis qu'elle se prolonge ventralement par un hypostome triangulaire.

Les palpes maxillaires, formés de quatre articles dont le terminal finit en pointe, sont très courts et étroitement appliqués sur les côtés du capitulum.

Le tronc est en forme d'ovale allongé. Sa cuirasse se compose de plaques chitineuses, bien développées, séparées par des intervalles de tégument mou.

A la face dorsale, la plaque antérieure est oviforme et irréguliè-

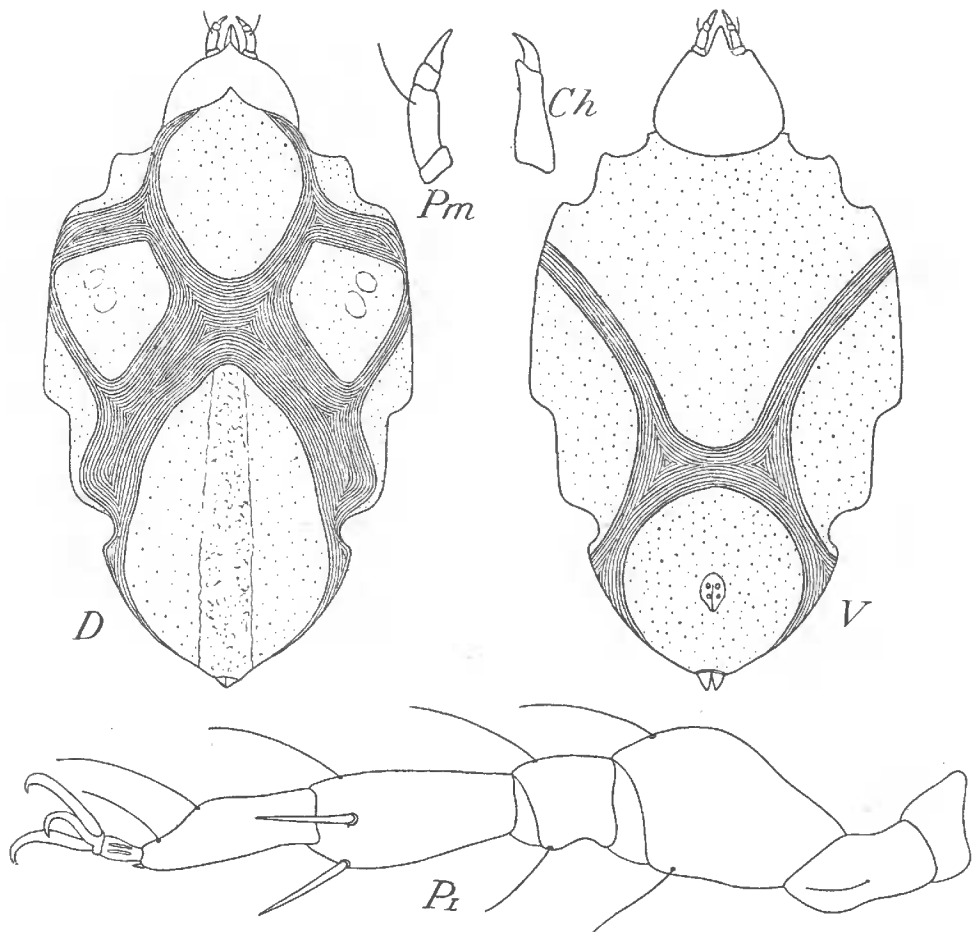


FIG. 2. — *Rhombognathus (Rhombognathides) trionyx* Trt. — D, face dorsale, $\times 170$; V, face ventrale ; P₁, patte I ; P_m, palpe maxillaire ; Ch, chélicère.

rement ponctuée : son bord antérieur se prolonge en une faible saillie frontale (véritable épistome).

La plaque notogastrique est piriforme, rétrécie en avant, large en arrière : également ponctuée, elle montre, de plus, dans sa partie médiane, sur toute sa longueur, une bande de tégument rugueux, plus fortement chitinisé.

Les plaques oculaires, très larges, sont trapézoïdales, pointues en arrière : chacune d'elles porte deux cornées placées l'une derrière l'autre.

A la face ventrale il y a d'abord une unique plaque épimérale

antérieure, ou sternale, vaguement hexagonale, à bord postérieur convexe, qui est formée par la fusion des plaques épimérales ou coxales des pattes des 1^{re} et 2^e paires ; ensuite viennent deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux 3^e et 4^e pattes d'un même côté.

Enfin on observe une plaque génito-anale de forme circulaire. L'orifice génital, très peu développé, situé au milieu de la plaque, ne montre que deux paires de ventouses, caractérisant ainsi cet individu type comme n'ayant pas dépassé le stade de deutonymphe.

Le soi-disant anus (uropore) est terminal.

Les pattes sont garnies de longues soies et portent, en outre, sur le tibia, deux fortes épines lisses situées sur la face ventrale de l'article.

A toutes les pattes les griffes sont simplement falciformes, (au lieu d'être courbées à angle droit) et elles ne possèdent ni peigne ni dent accessoire.

Elles s'articulent avec le tarse au moyen de deux segments : d'abord une pièce additionnelle assez allongée, puis une pièce médiane : celle-ci s'étire, aux pattes I et II, en une forte griffe qui dépasse la moitié de la longueur des griffes latérales principales (tandis qu'elle est petite chez *pascens*) et qui manque aux pattes III et IV.

Loc. — Côtes de la Terre de Feu : sur des *Lithothamnion* sp.

Cette espèce, décrite d'après une deutonymphe unique, a été retrouvée dans le Finistère (à Saint-Guérolé), où elle est assez commune sur le byssus des Moules fixées aux rochers de la zone de balancement des marées (TROUËSSART, *Bull. Soc. Zool. France*, XXVI, 1901, p. 152).

La collection du D^r TROUËSSART renferme quatre de ces exemplaires de Bretagne : ce sont des adultes chez lesquels les plaques de la cuirasse ne sont séparées que par des intervalles de tégument mou extrêmement étroits et l'orifice génital (avec 3 paires de ventouses), au lieu d'être situé un peu en avant, est tout à fait terminal au bord postérieur du corps (ventralement à l'anus).

HALACARUS (HALACARELLUS) HARIOTI Trouessart.

Cette espèce de la Terre de Feu serait, d'après TROUËSSART, voisine des *H. ctenopus* Gosse et *H. actenos* Trt., d'Europe, mais elle appartient au sous-genre *Halacarellus* Viets : le corps est fortement cuirassé, la plaque dorsale antérieure ne possède pas d'épine frontale, le 4^e article des pattes est nettement plus court que les 3^e et 5^e.

Le type unique a une longueur totale de 700 μ et une largeur de 480 μ .

La paroi dorsale de la base du capitulum a sa partie médiane ornée d'alvéoles polygonaux et offre un prolongement antérieur triangulaire (soi-disant épistome).

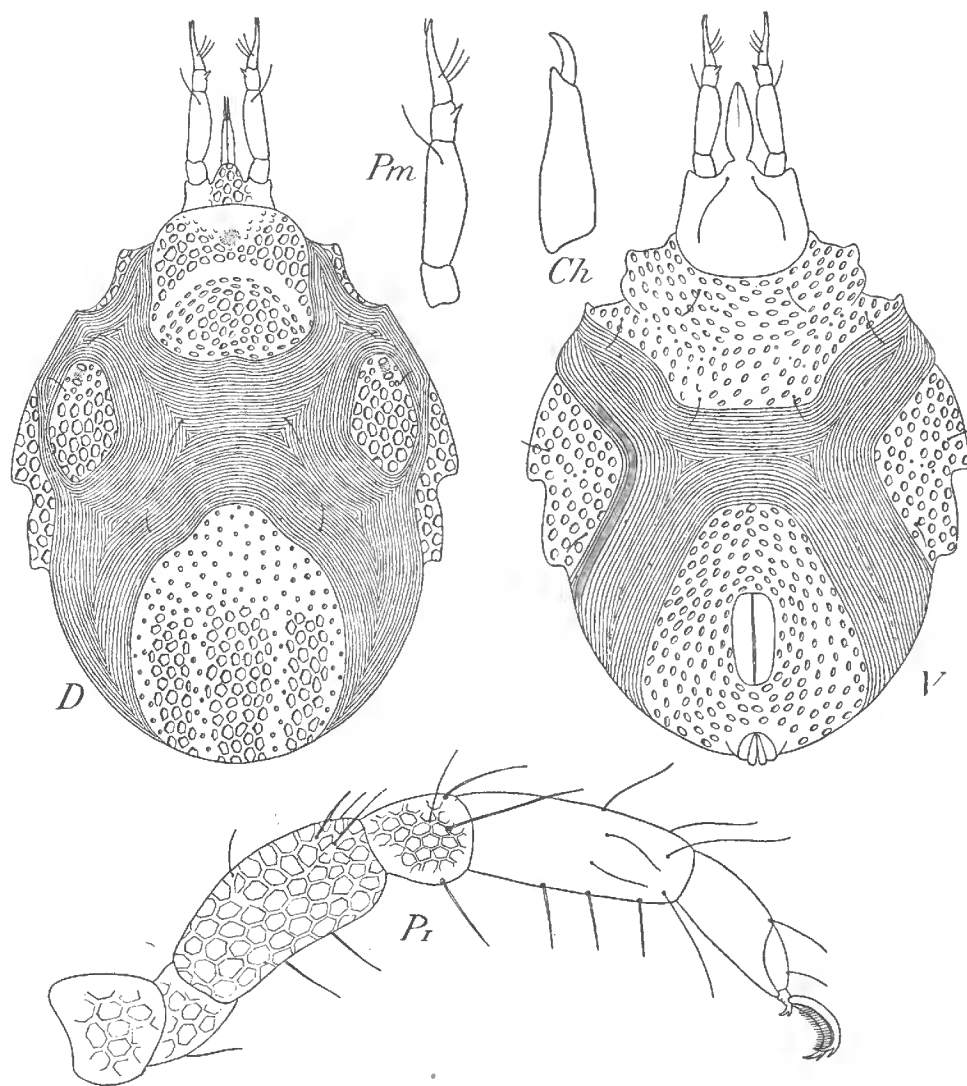


FIG. 3. — *Halacarus (Halacarellus) Harioti* Trt. — D, face dorsale, $\times 85$; V, face ventrale; P₁, patte I; P_m, palpe maxillaire; Ch, chélicère.

L'hypostome montre un aspect particulier : il est en forme de lancette.

Les chélicères sont grêles et leur griffe est faible.

Aux palpes maxillaires, bien développées, le 1^{er} article est très court ; le 2^e, fort long, porte dorsalement, près de l'extrémité distale, une longue soie ; le 3^e, court, possède sur sa face interne, une forte épine aiguë ; le 4^e, conique, offre une portion basilaire épaissie, munie de trois longues soies divergentes, et une partie distale rétré-

cie, paraissant bifide à son extrémité¹, qui porte, en outre, un petit poil dorsal.

Le tronc est trapu, presque aussi large que long. Sa cuirasse se compose de plaques chitineuses séparées par de larges espaces de tégument mou.

A la face dorsale, la plaque antérieure est courte, subquadrangulaire ; elle est arrondie en avant (sans se prolonger par une épine frontale ou véritable épistome) et un peu concave en arrière ; elle présente un œil médian impair et est ornée de trois aréas d'alvéoles polygonaux : deux antéro-latérales et une postérieure semi-circulaire, bordée en avant par une zone arquée de fovéoles ovales.

La plaque notogastrique est piriforme, rétrécie en avant, large et arrondie en arrière : elle est criblée de fovéoles et pourvue, en outre, de trois bandes longitudinales postérieures, une médiane et deux latérales, qui ne dépassent pas les $\frac{3}{5}$ de la longueur de la plaque et qui sont formées d'alvéoles polygonaux.

Les plaques oculaires sont bien développées et également couvertes d'alvéoles hexagonaux : chacune d'elles porte, au bord latéral antérieur, une tache fortement pigmentée dans laquelle sont enchâssées deux cornées, une antérieure et une postérieure.

A la face ventrale, la plaque sternale, de forme trapézoïdale, montre trois paires de poils et quelques pores : elle est criblée de fovéoles simplement ovales sur toute sa surface.

Les deux plaques épimérales postérieures, qui transgressent à la face dorsale, sont ornées d'alvéoles irréguliers, vaguement polygonaux.

La plaque génito-anale, piriforme, élargie en arrière, est uniformément couverte de fovéoles ovales et porte, en son milieu, l'orifice génital.

L'uropore (soi-disant anus) est terminal.

Aux pattes I, dont les quatre premiers articles sont ornés d'alvéoles, le 3^e (télofémur) ne montre qu'une seule soie en arrière de celles du triangle. Le 4^e (génual) est nettement plus court que ses voisins (3^e et 5^e). Le 5^e (tibia) porte, sur la face d'extension, de fins poils flexueux et, sur la face de flexion, des soies raides. Le 6^e (tarse) possède dorsalement une gouttière unguéale bien développée, dans laquelle peuvent se rétracter deux griffes, reliées par une unique pièce médiane pourvue d'une courte dent bifide.

Les griffes, semblables aux 4 paires de pattes, sont courbées en forme de faucille, pourvues d'une dent accessoire et d'un fort peigne.

1. On aurait donc la même disposition que celle figurée par LOHMANN (1893, Halac. Plankton-Exped., pl. IX, fig. 2) chez l'*H. ctenopus* Gosse.

Loc. — Côtes de l'île Packsaddle, sur des Algues (*Codium fragile* Suringar).

Cette espèce se distingue par l'étroit hypostome et par le soissant épistome étiré en triangle entre les bases des palpes.

Une variété *kerghuelensis* Lohmann (1907, Deutsch. Südpolar-Exped., p. 380, fig. 8), trouvée sur les Algues de la zone littorale à Kerguelen, se caractérise par le fait que le 3^e article des pattes I, dorsalement en arrière des soies du triangle, en porte deux autres placées l'une derrière l'autre, tandis que dans la forme typique il n'y en a qu'une seule.